

BREVET D'INVENTION

Gr. 12. — Cl. 4.

N° 1.068.371



Perfectionnements aux appareils récepteurs de T. S. F. logés dans une lampe de chevet ou de bureau.

SOCIÉTÉ PIGA-RADIO (A. R. L.) résidant en France (Seine).

Demandé le 18 décembre 1952, à 14^h 29^m, à Paris.

Délivré le 3 février 1954. — Publié le 24 juin 1954.

On connaît des combinaisons d'appareils récepteurs de T.S.F. et de lampes de chevet ou de bureau dans lesquels l'appareil récepteur présente, en règle générale, l'inconvénient d'être accordé sur un nombre limité de stations choisies, dispositif se dérégulant très facilement et devenant inutilisable dès que les stations émettrices opèrent un changement de longueur d'ondes.

Le poste récepteur de l'invention, également incorporé dans une lampe, au lieu d'être établi selon un montage limité à quelques stations pré-réglées, comporte un bloc de bobinages à trois ou quatre gammes d'ondes, accordé par un condensateur variable double commandé directement par un grand disque, gradué en degrés ou en mètres, dépassant légèrement hors du socle de la lampe pour pouvoir être actionné, soit à l'aide d'un doigt agissant sur sa périphérie éventuellement crantée, ou par tout autre système d'entraînement mécanique.

Enfin, l'appareil peut fonctionner sans antenne, en le munissant d'un cadre antiparasite logé à l'intérieur de l'abat-jour et relié au récepteur par l'entremise d'une fiche.

L'invention sera mieux comprise par la description qui suit et en se référant au dessin annexé à titre d'exemple indicatif mais non limitatif dans lequel :

La figure 1 montre l'appareil en élévation;

La figure 2 en est une vue de dessus;

La figure 3 est une vue partielle en coupe et à plus grande échelle du socle de l'appareil.

En se reportant au dessin, le poste récepteur de T.S.F. est logé dans le socle 1, le fût 2 et l'épanouissement supérieur 3 de la lampe, lequel renferme, en particulier, le haut-parleur et comporte une douille 4 recevant l'ampoule électrique 5, le tout étant dissimulé dans un abat-jour 6. 7 est le bouton interrupteur de l'ampoule électrique.

8 est le bouton du potentiomètre et 9 le levier de changement de gammes d'ondes.

Selon la présente invention, l'axe 10 du conden-

sateur double 11 est solidaire d'un disque 12 dépassant du socle 1 de la lampe.

Ce disque, placé vers la partie inférieure du socle porte, gravées sur sa face supérieure, les graduations en degrés ou en mètres des différentes gammes d'ondes.

Il se déplace, sous l'action d'un doigt de l'utilisateur, ou de toute autre commande mécanique, en regard d'un repère fixe 13 du socle.

Il présente deux ergots 14 et 14' coopérant avec une butée fixe 15 pour limiter son amplitude.

Enfin, l'appareil récepteur peut fonctionner sans antenne. Il suffit de loger dans l'abat-jour 6 un cadre antiparasite approprié.

Bien entendu, la présente invention s'étend à toutes combinaisons de lampes et de postes récepteurs de radiodiffusion quels que soient la forme de la lampe ou le montage du poste.

RÉSUMÉ

Perfectionnements aux appareils récepteurs de T.S.F. logés dans une lampe de chevet ou de bureau caractérisés en ce que :

1° Le poste comporte un bloc de bobinages, à trois ou quatre gammes d'ondes, accordé par un condensateur variable double commandé directement par un grand disque, gradué en degrés ou en mètres, dépassant légèrement hors du socle de la lampe pour pouvoir être actionné soit à l'aide d'un doigt agissant sur sa périphérie, éventuellement crantée, ou par tout autre système d'entraînement mécanique;

2° L'appareil récepteur peut fonctionner sans antenne, par la disposition dans l'abat-jour d'un cadre antiparasite.

SOCIÉTÉ PIGA-RADIO (A. R. L.)

Par procuration :

VANDERHEYM.

Fig.1

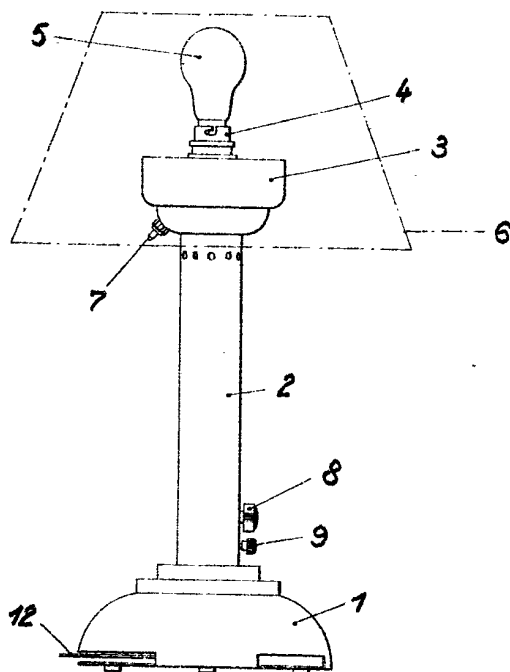


Fig.2

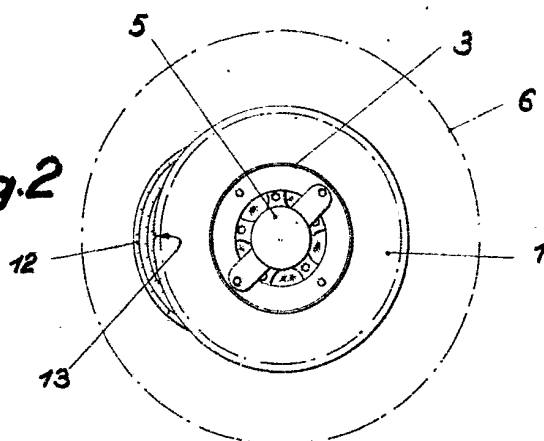


Fig.3

